

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2012

Présents : C. THOMAS, C. VISTE, C. BASTIER, R. CABANNES, L. MOULARD, D. SCHÜWY, N. ABBAL, L. GUEGAN, C. CUENI, M. GILAVERT, I. BUFFET-PICHON, D. MARCH, H. CABANEL, S. ROUSSEL, G. LABATUT, V. BAUDE-TOUSSAINT.

Mandats : H. GRANIER à C. CUENI, M. DEFAZIO à L. MOULARD, B. GRYNFELTT à C. BASTIER, J. ROMIEU à D. MARCH, F. LANGIN à S. ROUSSEL, O. JANUSZEWSKI à G. LABATUT.

Absents excusés : J.P.SOR, C. ORTSTEIN, D.TUR, S. PUJOL, S. SANTA.

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

### I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 9 octobre 2012

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

### II - Délocalisation de la célébration des mariages pour l'année 2013

M. le Maire, au regard des travaux projetés dans l'hôtel de ville propose de délocaliser la célébration des mariages civils à l'Espace Molière pour l'année 2013.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délocalisation des mariages pour l'année 2013.*

### III - Taxe foncière sur les propriétés bâties - suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation

M. VISTE rappelle la délibération prise l'année dernière portant sur le même objet et son annulation afin de ne pas pénaliser certains habitants qui n'avaient pas été prévenus.

Il est demandé à nouveau la suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation.

*Le Conseil Municipal approuve à la majorité la suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation.*

*Détail du vote : pour : 14 - contre : 8 (D. MARCH-F. LANGIN-J. ROMIEU-H. CABANEL-S. ROUSSEL-G. LABATUT-V. BAUDE-TOUSSAINT-O. JANUSZEWSKI).*

### IV - Modification du règlement intérieur de la cantine municipale

Mme SCHÜWY annonce le paiement et la réservation en ligne des repas de cantine, ce qui implique une modification du règlement intérieur actuel tel que proposé à l'ordre du jour.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement intérieur de la cantine municipale.*

### V - Décision modificative n° 3 au budget primitif 2012

M. VISTE donne lecture de la modification budgétaire proposée.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n° 3 au BP 2012.*

### VI - Subvention attribuée à l'école intercommunale de musique : mode de calcul

M. le Maire donne lecture de la note de synthèse et demande un ajustement de la subvention de 982 €, car le nombre d'élèves provenant de Servian a augmenté.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la subvention complémentaire versée à l'école de musique.*

### VII - Subvention attribuée à l'ASIC : mode de calcul

Mme SCHÜWY donne lecture de la note de synthèse.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la subvention complémentaire versée à l'ASIC.*

### VIII - Désignation d'un coordonnateur et d'un adjoint dans le cadre du recensement de la population

M. le Maire rappelle le dispositif en moyens humains nécessaire au recensement INSEE à venir en termes de coordonnateur et coordonnateur adjoint.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la désignation du personnel à nommer.*

### IX - Recrutement d'agents recenseurs

M. le Maire précise qu'il convient d'embaucher neuf agents recenseurs rémunérés sur les critères mentionnés dans le projet de délibération.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le recrutement de neuf agents recenseurs.*

### **X - Concours du receveur municipal - attribution d'indemnité**

M. VISTE donne lecture de la note de synthèse.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal.*

### **XI - Questions diverses**

- Libéralisation des droits de plantations
- Point sur le Campotel
- Participation à l'étude urbaine
- Mise en place de poteaux Avenue Jean Moulin
- Syndicat mixte des études de l'Astien
- Lettre du basket
- Plantation contre les murs

La séance est levée à 19h50.